

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DANS LE DOMAINE DES RELATIONS DE TRAVAIL EN ESPAGNE*



RÉSUMÉ

Cette étude vise à analyser l'impact de la reconnaissance du droit à la protection des données personnelles sur les relations de travail, à la lumière des législations européenne et espagnole. Elle tente plus particulièrement d'établir une distinction entre le droit à l'intimité et le droit à la vie privée. De même, elle tente de mettre en évidence les principaux défis et les particularités liés à la protection de la sphère privée du travailleur : son éventuelle extension au travail indépendant, les limites indirectes découlant de la reconnaissance du droit à la protection des données personnelles de l'employeur, les limites du consentement dans le domaine du travail et les facteurs conditionnant l'exercice du pouvoir de contrôle de l'employeur.

MOTS CLÉS : *Droits fondamentaux du travail, intimité et vie privée, limites des entreprises.*

ABSTRACT

This study aims to analyze the impact on industrial relations of the recognition of the right to personal data protection, in the light of European and Spanish legislation. It makes especially an attempt to mark the differences between the right to privacy and the most restricted of the intimate sphere. Likewise, it tries to highlight the main challenges and singularities of the protection of the sphere of the private with respect to the worker: its possible extension to self-employed worker, the indirect limitations derived from the recognition of the right to the protection of personal data of the employer, the limited space of labour consent and the requirement in this matter of employer control powers.

KEYWORDS : *Fundamental Labour Rights, Personal and Family Privacy, Business Limits.*

1 Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche « Les droits fondamentaux face aux transformations du travail dans la nouvelle économie », DER2017-83488-C4-1-R, du Ministère de l'économie, de l'industrie et de la compétitivité.